REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

MAIRIE DE CLERMONT-LE-FORT

RELEVE DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Présents (9) : Gérard BOUDON, Jean Paul CARDALIAGUET, Nicole GAZAIX, Elisabeth GIACHETTO (maire), Jean-Jacques GIACHETTO, David MUSE, Leanne PITCHFORD, Michel PORTOLAN, Gérard VERDOT (premier adjoint).

Personnes excusées ayant donné pouvoir à (5) : Jeanluc BACQUET à Jean Paul CARDALIAGUET, Bernard FERRARI à Gérard VERDOT, Isabelle FRANÇOIS à Nicole GAZAIX, Stéphanie GIRARD à Jean-Jacques GIACHETTO, Nathalie PRUNIER (deuxième adjointe) à Elisabeth (Bethy) GIACHETTO.

Personnes absentes (1) : Pierre BELBEZE

Secrétaire de séance : Gérard VERDOT

Ouverture de la séance à 20h30.

Madame Le Maire demande aux Conseillers Municipaux d'ajouter à l'ordre du jour, en point numéro 2 du Conseil Municipal, une Délibération Modificative Budgétaire.

L'ordre du jour devient donc :

0 / Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 Juin 2020,
1 / Désignation des Délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs,
2 / Vote de la Décision Modificative Budgétaire N°3,
3 / Questions diverses.

Vote : ***Pour : 14*** ***Abstention : 0*** ***Contre : 0***

La modification de l'ordre du jour est adoptée.

0 / Approbation du compte rendu du conseil municipal du 29 Juin 2020

La rédaction du compte-rendu n'appelle aucune remarque de la part des conseillers municipaux.

Vote : ***Pour : 14*** ***Abstention : 0*** ***Contre : 0***

La délibération est adoptée.

1 / Désignation des Délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

Vote pour l'élection des Délégués :

Pour : 14 ***Abstention : 0*** ***Contre : 0***

GIACHETTO Elisabeth (Epouse JEAN-PIERRE) :..... 14 voies
BOUDON Gérard : ..... 14 voies
BACQUET Jeanluc :..... 13 voies

Vote pour l'élection des Suppléants :

Pour : 14 ***Abstention : 0*** ***Contre : 0***

RELEVE DE DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

PRUNIER Nathalie : ..... 14 voies
CARDALIAGUET Jean Paul : ..... 14 voies
VERDOT Gérard : ..... 14 voies

2 / Vote de la Décision Modificative Budgétaire N°3

Madame le Maire informe les conseillers municipaux que des achats de mobilier (tables et chaises), sont à prévoir pour l'école. Ces dépenses n'étaient pas inscrites au budget chapitre 21.
En conséquence, il est proposé d'effectuer un virement de crédit de 4000,00 euros du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » (compte 202 « Frais doc urbanisme ») vers le chapitre 21 « Immobilisations corporelles » (compte 2184 « Mobilier de bureau »).

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal autorise le Maire à effectuer : sur la section d'investissement un virement de crédit de 4000 euros du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » (compte 202 « Frais doc urbanisme ») vers le chapitre 21 Immobilisations corporelles » (compte 2184 « Mobilier de bureau »)

Vote : ***Pour : 14*** ***Abstention : 0*** ***Contre : 0***

La Décision Modificative N°1 est adoptée.

3 / Questions diverses

- **Est-il prévu le remboursement des frais kilométriques aux élus suite aux déplacements inhérents à leur fonction ?**

  La loi autorise ce genre de remboursement et il a été prévu au budget une enveloppe pour les couvrir.

- **Madame DURAN SANDRAIL offre à chaque Conseiller Municipal deux fascicules relatant l'histoire de Clermont-Le-Fort :** Lieux-dits de Clermont-le-Fort et Clermont-le-Fort à travers les âges.
  Le Conseil Municipal la remercie vivement.

- **La poignée de la porte d'entrée des classes à l'école est à changer.**
  David MUSE se charge de se procurer la poignée défectueuse et de la changer.

- **Que fait-on pour la barrière du ramier communal ? La change-t-on d'endroit comme initialement envisagé ?**
  Devant terminer ce Conseil suffisamment tôt pour pouvoir déposer à la mairie de Castanet les résultats des élections des Délégués et des Suppléants pour les élections Sénatoriales, la discussion sur ce point important est reportée à une date ultérieure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 10.

Affiché le 18 juillet 2020